

Arrêté du 31 mai 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Béziers
NOR : JUSB1224712A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant la garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Françoise SENDAT, greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Béziers.

Article 2

Mme Gaëlle FONCEL épouse CHABROL, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Montpellier, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 31 mai 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
Par délégation, la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK